



## NOTRE OFFRE DE FORMATION

- 01** SECOURISME
- 02** HABILITATIONS  
ELECTRIQUES
- 03** MANAGEMENT  
Les entretiens individuels

# FORMEZ VOS SALARIES

## ART3S

Immeuble To  
2 Chemin de baillou  
33130 Villenave d'Ornon

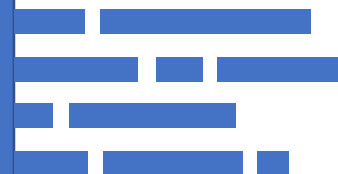
05 56 31 66 78

info@art3s.fr  
www.art3s.fr

# CATALOGUE FORMATIONS

2022 - 2023

Maj : 11/10/2022



L'organisme ART3S est votre interlocuteur privilégié dans le développement des compétences de vos salariés, véritable levier de compétitivité pour votre entreprise.

Grâce à notre présence sur une large façade Ouest, nous vous proposons des formations qualitatives et adaptées à votre besoin que ce soit dans notre centre de Villenave d'Ornon ou l'une de nos antennes.

Vous souhaitez former vos salariés dans vos locaux ? N'hésitez pas à nous contacter.



Formations INTRA

Tarifs : Contactez -Nous

*« Dis-le-moi et je l'oublierai, enseigne-le moi et je m'en souviendrai, implique-moi et j'apprendrai. »*

*Benjamin Franklin*

## SECOURISME

Sauveteur Secouriste Initiale	MAC Sauveteur Secouriste Recyclage
14h 190€/ Personne	7h 100€/personne

**Le SST en entreprise, acteur majeur de la santé, sécurité au travail.**

*Il contribue à la prévention des risques professionnels, intervient immédiatement et efficacement face à une situation d'accident et mobilise les secours adaptés.*

# 01

# HABILITATION ELECTRIQUE



**B1(V) – B2(V) Essai  
BR –BC  
Initiale**

**B1(V) – B2(V) Essai  
BR –BC  
Recyclage**

21h  
600€/ Personne

10.5h  
300€/personne

## PERSONNEL ELECTRICIEN

*« J'entends et j'oublie, je vois et je me souviens,  
je pratique et je comprends. »*

*Confucius*

# HABILITATION ELECTRIQUE



**B0 – H0(V)  
Initiale**

**B0 – H0(V)  
Recyclage**

7h  
160€/ Personne

7h  
160€/personne

## PERSONNEL NON -ELECTRICIEN

**B0 – H0(V)  
BS –BE Manœuvre  
Initiale**

**B0 – H0(V)  
BS –BE Manœuvre  
Recyclage**

400€/ Personne

10.5h  
200€/personne

**Former ses collaborateurs au risque électrique est un enjeu majeur de l'entreprise.**

*Le risque électrique est présent dans plusieurs secteurs d'activités. Nombreux sont les collaborateurs qui sont amenés à travailler sur ou à proximité d'une installation électrique.*

*L'électricité est un danger, agir dans le respect des bonnes pratiques et des règles de sécurité participe à la prévention des risques et garantie la sécurité des installations et équipements électriques dans le temps.*

# 02



La loi de 2018 sur la « Liberté de choisir son avenir professionnel » a renforcé et précisé les dispositifs prévus par la loi de 2014.

Cette nouvelle réforme est **centrée sur le projet professionnel du salarié**, retranscrit notamment à travers les entretiens professionnels tous les 2 ans et un bilan tous les 6 ans.



Tout nouveau collaborateur doit bénéficier d'un entretien d'évaluation ainsi que d'un entretien professionnel **tous les 2 ans**. Il doit en être informé lors de son embauche.

Tous **les 6 ans**, l'entretien professionnel fait un état des lieux récapitulatif du parcours professionnel du salarié. Cette durée de 6 ans s'apprécie par référence à l'ancienneté du salarié dans l'entreprise.

*Tout le monde est un génie.  
Mais si vous jugez un poisson sur ses capacités à grimper à  
un arbre, il passera sa vie à croire qu'il est stupide.*

*Albert Einstein*

## LES ENTRETIENS INDIVIDUELS

Entretiens Annuels,  
Professionnels,  
Bilan à 6 ans

7h  
350€/ Personne

**Le salarié acteur de son parcours professionnel.**

*Les entretiens permettent d'apprécier le travail du collaborateur mais également d'identifier ses besoins en formation et ses souhaits de mobilité professionnelle et géographique.*

# 03